

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 149 (2004)  
**Heft:** 10

**Vereinsnachrichten:** Défense : Société vaudoise des officiers

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Case postale 3906 – 1002 Lausanne

Le rédacteur du « Bulletin des officiers vaudois » : capitaine Alain Freise

Ch. des Osches 7 – 1009 Pully – Tél. (+ 41) 078 613 38 91 E-mail: rms-defense@military.ch

## ÉDITORIAL

### Comité cantonal: le nouveau secrétaire est entré en fonction.

#### ■ Major Nicolas d'Eggis<sup>1</sup>



Le comité cantonal de la SVO a validé, lors de sa séance ordinaire du 29 juin dernier, la candidature du major Nicolas d'Eggis, de Lausanne, et désigné ce dernier au poste de nouveau secrétaire cantonal de notre association. Il succède au major Alexis Alam dont les membres ont pris officiellement congé avec remerciements pour le travail accompli.

Le major d'Eggis n'est pas un inconnu. Ce double cantonal, Fribourgeois et Vaudois (de Montreux), né en 1962, a été promu officier d'artillerie de forteresse en 1989 et est entré à la SVO en

1995. En plus de ses fonctions bénévoles civiles dans l'encadrement de jeunes et sa passion pour la haute montagne, le nouveau secrétaire a également tenu la rédaction des pages vaudoises (*RMS-Défense Vaud*) de la *Revue Militaire Suisse* pendant quelques années, fonction dans laquelle il s'est fait remarquer par ses positions tranchées. Malade, il s'est mis en veilleuse en 2001. Il a retrouvé ensuite l'énergie nécessaire pour réussir une formation complète en cours du soir dans les domaines du management, des ressources humaines et de la communication. Sur le plan militaire, il s'est distancé en 1992 des planches à calcul pour se familiariser avec les tables de mesure des risques liés à d'éventuels engagements d'armes de destructions massives. Il a fonctionné durant dix ans comme officier ABC dans des états-majors de bataillons et de régiments romands. Relevons également sa formation de spécialiste de l'environnement ainsi

que sa participation à de nombreux cours civils et militaires liés à la communication et aux techniques des médias. Il s'est aussi engagé au sein de l'état-major Presse & Communication de la Patrouille des glaciers, en Valais. Lors de l'entrée en vigueur de l'Armée XXI le 1<sup>er</sup> janvier 2004, il a été désigné comme officier presse & info dans un état-major de bataillon rattaché à la brigade logistique 1.

Sur le plan civil, le major d'Eggis, après d'intéressantes expériences dans les domaines des transports publics et de la sécurité privée, puis de la diplomatie, travaille actuellement à la direction de la Sécurité publique (Police) de la ville de Lausanne. Compagnon en union libre d'une Valaisanne très active dans les ONG à Genève, ce Romand de coeur possède tous les atouts pour représenter et défendre efficacement notre association.

**N. d'E.**

<sup>1</sup> Secrétaire cantonal de la SVO.

# La région territoriale 1, le partenaire militaire des cantons romands

## ■ Major Olivier Cingria<sup>1</sup>

Qui dit «partenaires» dit «personnes», c'est-à-dire «visages» et non simplement «organigrammes». La région territoriale 1 est un état-major, constitué d'officiers de milice expérimentés, maîtrisant l'analyse des possibilités d'engagement des troupes. Ce sont aussi 7 états-majors de liaison territoriaux, un dans chaque canton, pour garantir la proximité et assurer le partenariat. Ce sont ces officiers de milice, connaissant à la fois les rouages militaires, les besoins spécifiques du canton et les personnes-clés sur place, qui agiraient en cas de crise. Autrement dit, les «senseurs de proximité» de la région territoriale!

## Organisation de la région territoriale 1

La région territoriale 1 ne dispose pas organiquement de corps de troupe subordonnés. Les corps de troupe sont incorporés dans les brigades. Ils sont attribués à la région territoriale 1, selon les besoins, afin de répondre au principe de la modularité: avoir les bonnes troupes, au bon moment, au bon endroit, dans le bon état de préparation.

On peut donc affirmer que les prestations fournies par la région territoriale 1, même sans

troupes subordonnées, sont assurées! Selon la devise de son commandant, le divisionnaire Jean-François Corminbœuf, «La région territoriale 1 est là où il faut, quant il faut, avec ce qu'il faut!».



*Le divisionnaire Jean-François Corminbœuf.*

L'ancrage territorial, la proximité, le partenariat avec les cantons, la sécurité par la coopération sont les tâches dévolues à la région territoriale 1 par les nouvelles structures de l'armée!

La région territoriale 1 assure en priorité une permanence dans son aptitude à réagir et à intervenir sous forme d'appuis subsidiaires. Elle garantit également l'ancrage de l'armée dans les cantons ainsi que les contacts entre armée et autorités civiles.

C'est pourquoi, la région territoriale 1 dispose d'un état-major de conduite et d'engagement lors d'opérations telles que: aide

en cas de catastrophe, engagement subsidiaire d'appui et engagement subsidiaire de sûreté. Elle assure la conduite dans son secteur de toutes les formations et bataillons des Forces terrestres qui lui sont subordonnés, tandis que sa mission lui est dictée par l'Etat-major de conduite de l'armée pour tout engagement. C'est la philosophie de la modularité qui a pour but de diminuer les structures fixes et d'augmenter la souplesse!

## Les hommes de l'Etat-major de la région territoriale 1

Cet état-major est constitué de sept cellules qui relèvent chacune d'un domaine particulier, intégrant des officiers de milice aux compétences spécifiques, alliant leur capacité professionnelle à la tâche militaire. Le commandant dispose d'un état-major personnel constitué d'officiers spécialistes ainsi que d'un chef d'état-major directement subordonné qui dirige l'état-major. De plus, le commandant conduit aussi les sept états-majors de liaisons territoriaux cantonaux, composés de dix officiers chacun.

Ces états-majors de milice ont la mission en cas de crise d'établir et de maintenir la liaison avec les autorités de leur canton respectif. A cet effet, du-

<sup>1</sup> Chef médias de la région 1.

rant une semaine en juin 2004, une cellule de l'état-major de la région territoriale 1 a instruit et exercé ces états-majors, lesquels sont maintenant aptes à se constituer en cas de crise et à agir en tant qu'instances de commandement lors de tels engagements.

Afin d'assurer la conduite des engagements et d'en optimiser les liaisons, la région territoriale 1 dispose en permanence du bataillon d'aide de commandement 21. Ce dernier est composé de trois compagnies regroupant des spécialistes de transmissions, de renseignements, d'informatique et d'ondes dirigées.

### Secteur d'engagement et partenaires de la région territoriale 1

La Suisse est divisée en quatre régions territoriales. Ces états-majors servent de liens entre le commandement de l'armée, les cantons et les secteurs frontaliers proches. Ils connaissent ainsi les conditions propres à chaque région, ce qui est particulièrement important lors d'engagements subsidiaires.

Le secteur de la région territoriale 1 comprend tous les cantons de la Suisse occidentale: Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud. Le poste de commandement a été installé à Morges en octobre 2004, avec toutes les commodités et les infrastructures garantissant le succès des opérations.

La région territoriale 1 est la plus grande région de Suisse, regroupant 38% de la population sur 43% du territoire natio-

nal. Les frontières extérieures de la région territoriale 1 jouxtent deux pays, la France et l'Italie. De ce fait, en plus des partenaires cantonaux, la région territoriale 1 collabore avec des partenaires internationaux: les gouverneurs militaires français des régions Nord-Est (Metz) et Sud-Est (Lyon). Enfin, la région territoriale 1 demeure en contact avec le Corps des gardes frontières, en particulier avec le commandant de l'arrondissement III, à Genève.

### Missions de la région territoriale 1

La région territoriale 1 a reçu des missions dans trois domaines différents:

- être le partenaire privilégié entre l'armée, les cantons et les voisins frontaliers;

- conduire tous types d'engagements d'appuis, subsidiaires et de sûreté sectorielle;

- être en mesure d'assurer la gestion des places d'armes et des places de tir.

### Les engagements et les subordinations en pour 2004

Les différents engagements et subordinations à la région territoriale 1 pour cette année sont:

- l'engagement en cas de catastrophe:

- un officier de piquet est en mesure, 365 jours par année, d'appuyer les cantons en cas de besoin.

- les engagements d'appuis:

- janvier: Coupe du monde de ski à Veysonnaz et au Laubhorn;
- février: Coupe du monde de ski à Adelboden;

- avril: Patrouille des glaciers (PDG);
- mars à août: installation du Palais de l'Equilibre au CERN (GLOBINO);
- mai: BEA à Berne;
- juin: visite du Pape (PAPO);
- août-septembre: Air 04 +Aventicum Musical Parade;
- octobre: Foire du Valais;
- décembre: Festival olympique des jeunes européennes (FOJE)

- les engagements de sûreté:

- au profit des ambassades et des consulats, à Genève et à Berne; pour cela, plus de 30 bataillons et formations sont subordonnés à la région territoriale 1 pour 2004.

### Conclusion

Afin d'assurer le succès d'une entreprise, la contribution personnelle de chaque individu impliqué dans son processus de création et de fonctionnement est impérativement requise. La région territoriale 1 se préoccupe donc tout particulièrement de chacun des membres composant son état-major, de ses qualités professionnelles, comme de sa formation militaire. Il en va de même pour ses partenaires: tous ont leur place et sont écoutés.

La motivation pour réaliser un projet constitue un facteur essentiel de réussite permettant d'en garantir la finalité ainsi qu'un but prioritaire en matière de conduite humaine.

La région territoriale 1 s'engage à remplir avec succès toutes ses missions, ainsi que celles qui lui seront confiées ultérieurement.

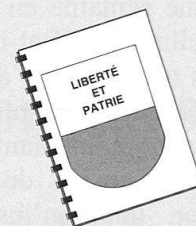
O. C.



# AGENDA

## SSO-SVO

Octobre 2004



### TIR INTERGROUPEMENT

Organisé par le Groupement ouest

29 octobre 2004 de 15 h 00 à 18 h 30 sur la place d'armes de Bière, avec souper.

Inscription à envoyer au Lt-col René Grisoni, chemin du Grillon 18, 1053 Cugy.

Fax: 021 652 55 97 / E-mail: rene.grisoni@siemens.net

### Groupement de Lausanne

**Jeudi 11 novembre 2004 à 19 h 30:** Conférence du Colonel Georges Python, commandant en second de la Sécurité militaire sur le thème: «La Sécurité militaire». Salle polyvalente du Centre Général-Guisan (Verte-Rive).

### Programme section de tir au pistolet

**11 décembre:** Journée du Tir de Noël à Yverdon-Les-Bains

Pour de plus amples informations, prière de contacter la présidente du Groupement: major Dominique Koepfel, 021 652 88 58, e-mail: reconet@bluewin.ch

### CENTRE D'HISTOIRE ET DE PROSPECTIVE MILITAIRE

#### Programme du 2<sup>e</sup> semestre

**Cours N° 11** 21 octobre 18 h 30; «Pacification des territoires et des populations»: relecture des écrits de Bugeaud, Galliéni et Lyautéy (br Michel Chabloz, directeur scientifique du CHPM).

**Cours N° 12** 4 novembre 18 h 30; «De la chair à canon aux licenciements en masses», un siècle d'errements dans la conduite du personnel (col Pierre Altermath).

**Cours N° 13** 18 novembre 18 h 30; «La méthode lyautéenne de pacification et les opérations multinationales du XXI<sup>e</sup> siècle» (Lt-col Jean-Pierre Renaud).

**Cours N° 14** 2 décembre 18 h 30; «Vauquois ou la guerre des mines 1914-1918» (Pierre-Alain Boilley).

**Saint-Nicolas** samedi 4 décembre dès 17 h 30.

**Demande de renseignements:** mail: chpm-pully@bluewin.ch;  
tél. 021 729 46 44